

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Restauration des institutions : le processus démarre dans quelques jours...

VÊTU d'un costume sombre, caractéristique de la sobriété et la simplicité dont il fait montre, Raymond Ndong Sima, Premier ministre de la Transition a décliné hier les principales étapes de la restauration des institutions. En lieu et place d'un propos liminaire, l'économiste de formation a choisi de parler avec le cœur pour indiquer, dans un discours accessible, son approche mais surtout les étapes de la refonte de la "mère des Lois" en gestation.

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

TROIS semaines à peine après sa nomination, Raymond Ndong Sima, chef du gouvernement de la Transition, veut œuvrer rapidement au retour à la "normalité institutionnelle" en terre gabonaise. L'actuel locataire du 2-Décembre a bel et bien conscience des attentes et autres espérances de ses compatriotes.

À l'entame de son propos, l'économiste de formation a tenu à rappeler, s'il en était encore besoin, le contexte ayant abouti à la prise de pouvoir par le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), avec à sa tête le général Brice Clotaire Oligui Nguema. Non sans qualifier le coup d'État opéré par les Forces de défense et de sécurité (FDS) de "moindre mal". D'autant que, d'après lui, d'importantes pertes en vies humaines auraient été enregistrées au lendemain de la proclamation des résultats de la dernière élection

Photo: DR



Le Premier ministre de la Transition s'adressant aux hommes des médias en présence de son gouvernement et du corps diplomatique.

présidentielle n'eût été la "prise de responsabilité" des "corps habillés". "Le bon sens commande que l'on considère l'intervention des Forces de défense et de sécurité comme salutaire (...). Je considère que c'est une intervention d'interposition", a-t-il clamé sans ambages.

La feuille de route, qui lui a été transmise par la tête de file du

CTRI (Ndlr : constituée de six points et considérée à juste titre comme le bréviaire pour ne pas dire le schéma directeur de son action) a été un pan prépondérant de sa communication. Notamment le "dépoussiérage du corpus constitutionnel" du pays. "Si on regarde bien cette feuille de route, le premier objectif que nous devons avoir c'est de

restaurer les institutions, c'est-à-dire nous accorder sur des textes impersonnels", pense-t-il. Pour y parvenir, le natif du canton Kye compte associer toutes les composantes de notre population. Et ce, dans les tout prochains jours. "La semaine prochaine, je vais lancer un appel à contributions", a-t-il affirmé. Occasion pour lui de souligner que les contribu-

tions devront être rédigées en deux parties comprenant le diagnostic et les solutions à apporter. Lesdites contributions seront déposées auprès d'un secrétariat, placé sous la tutelle du ministère en charge de la Réforme des Institutions, qui sera, dans un temps imminent, porté sur les fonts baptismaux. "Pour moi, il faut entre 45 et 60 jours pour écrire un papier sérieux", préconise-t-il. Après la synthèse des contributions, s'ensuivra le débat national devant poser les jalons de la nouvelle Loi fondamentale. "Quand on aura fini de faire ce travail, alors on convoquera un débat national", précise-t-il. Et de renchérir : "Au terme de cela, on mettra en place une Assemblée constituante qui tranchera les points divergents". Une fois la mouture de la nouvelle Constitution sera rédigée, elle sera soumise au peuple. Lequel devra l'approuver ou la rejeter, c'est selon, via un référendum à venir. Pour rappel, les étapes, annoncées par le Premier ministre de la Transition, vont définir la durée du magistère du CTRI. Une réalité qu'il a d'ailleurs évoquée à plusieurs reprises lors de son échange avec la presse.

Contrepoint

Suspension des prêts internationaux : "Oui, c'est une possibilité !"

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

FMI, BAD, AFD, BDEAC, Banque mondiale... Le Gabon peut légitimement craindre de voir les différents prêts internationaux et autres appuis budgétaires de ses traditionnels partenaires financiers être suspendus. Ce qui représenterait des centaines de milliards de francs en moins dans le budget de l'État pour financer les projets de développement tels que la route, l'adduction d'eau, l'électricité...

Le premier ministre de la Transition, Raymond Ndong Sima, l'a clairement admis lors de sa conférence de presse d'hier. "Oui c'est une possibilité ! Nous pouvons être suspendus et perdre le bénéfice des financements internationaux. C'est la raison pour laquelle nous aurions tort de ne pas tenir compte de cette réalité, même si ce n'est pas le cas aujourd'hui. Les règles des pays et des institutions dont on parle sont claires. Elles prévoient que lorsqu'on a accédé au pouvoir d'une certaine façon, on peut faire l'objet d'une sanction.

Pour l'instant, les sanctions sont douces. Mais si nous rentrons dans n'importe quoi, nous risquons effectivement de perdre les appuis budgétaires et les décaissements de ces institutions internationales", a-t-il prévenu. Pour le chef du gouvernement de la Transition, il faut donc au plus vite rassurer les partenaires économiques du Gabon de la volonté des nouvelles autorités de restaurer, le plus tôt possible, l'ordre constitutionnel. "Il faut lever le plus rapidement les sanctions", a averti Raymond Ndong Sima.

Déjà, mardi dernier, les États-Unis ont annoncé, la suspension d'"une partie de leur aide étrangère au Gabon. Le temps d'évaluer l'intervention anticonstitutionnelle par des membres de l'armée du pays". Le communiqué diffusé ne précise pas le montant de l'aide suspendue ni les programmes directement visés mais cette décision ne concerne pas les opérations consulaires ou de l'ambassade des États-Unis. La principale crainte des autorités gabonaises est donc de voir un effet domino de cette décision sur ses autres partenaires.